

APPEL À COMMUNICATIONS

Colloque international de la SIHFLES – Nicosie, Chypre, 12-13 mai 2022

**La langue en échantillons :
histoire de l'exemple dans les ouvrages du français langue étrangère du XVI^e au XX^e
siècle**

La Société Internationale pour l'Histoire du Français Langue Etrangère ou Seconde (SIHFLES) organise, en collaboration avec le Département d'Études françaises et européennes de l'Université de Chypre et son Laboratoire ouvert, interuniversitaire et interdisciplinaire MÉTHODAL, un colloque international qui se tiendra à Nicosie les 12 et 13 mai 2022. Il sera consacré à une approche historique de l'art de l'exemple dans les ouvrages du français langue étrangère du XVI^e au XX^e siècle.

Peut-on imaginer un ouvrage, un manuel, un dictionnaire, une grammaire descriptive, prescriptive ou didactique qui soient dépourvus d'exemples ? La chose semble difficile à envisager, même si elle n'est pas totalement impossible. L'exemple est l'un des constituants fréquents du manuel d'apprentissage de la langue, du dictionnaire et du précis de grammaire, au même titre que les principes, définitions et règles qui sont au cœur de la théorie ou de la description grammaticale. Or peu de travaux ont porté sur le statut et la forme de l'exemple (Badir, 2011 ; Baetens, 2011), dès lors que ce dernier était considéré comme une sorte de reprise, à un niveau inférieur d'abstraction, pour correspondre à une réalisation en langue, dans un espace d'usage donné, d'un discours fondamentalement métalinguistique. Vezin disait pourtant déjà en 1972 que

Dans une autre perspective l'exemple n'est pas considéré comme manifestation d'un concept non communiqué, mais comme transmettant une information complémentaire qui accompagne l'information théorique et aide à l'assimilation de la connaissance. Le rôle de l'exemple est alors étudié dans le cadre de la transmission des connaissances, il s'insère parmi des éléments théoriques au cours d'une séquence d'apprentissage (1972 : 464).

Par ailleurs, comme le rappellent Beaudoin *et al.* (2014), « la manière dont l'exemple mis en scène est compris par son public reste un point très difficile à cerner ».

Bien que dans le cadre de la SIHFLES, de très nombreux travaux aient été consacrés aux différentes formes et usages des outils grammaticaux publiés depuis les débuts du XVI^e siècle surtout – le *Donoit françois* de John Barton est plus ancien encore –,

dans l'espace européen, l'exemple, presque omniprésent, ne semble pas avoir fait l'objet d'analyses particulières.

Si l'usage de l'exemple dans les grammaires de tradition française, s'adressant donc à des publics français appartenant à la sphère cultivée, obéit à une logique tout à la fois démonstrative et illustrative, il revêt dans les grammaires à destination de publics du français langue étrangère une autre fonction tout aussi importante, celle de présenter des échantillons de langue française à des lecteurs dont les contacts avec les locuteurs natifs sont restreints, voire inexistantes. Et de la somme de ces échantillons peut naître un répertoire, certes limité, mais non négligeable, en volume et en portée discursive.

L'objectif de la rencontre portera sur l'analyse historique de la nature et de la forme des corpus d'analyse constitués aux effets de cette recherche: selon les époques d'abord (les exemples proposés au XVI^e siècle sont-ils de même nature que ceux qui le furent au XIX^e ou au XX^e siècle ?), selon leur mode d'insertion dans le discours grammatical de l'ouvrage, selon le modèle implicite de compétence visé, selon les publics – marchands, nobles, étudiants, voyageurs, élèves de pensions, etc. , selon les pays et espaces culturels considérés: Allemagne, Angleterre, Espagne, Italie, Pays-Bas, Russie), territoires du Levant ou colonies, pour n'en citer que quelques-uns. Peut-on considérer l'exemple, tel qu'il figure dans les livres de grammaire, dans les manuels et dans les dictionnaires, comme un genre langagier, comme une autre forme de discours en français, susceptible de correspondre à une compétence de communication particulière ? Pourquoi des exemples, pour quoi faire ? Sont-ils révélateurs de pratiques et d'enjeux au plan de l'apprentissage ? Quels rapports entretiennent-ils avec les contenus présentés (de prononciation, de morphologie, de syntaxe, de rhétorique, etc.) et quelle évolution ont-ils suivie (quant aux types de discours, aux modalités d'énonciation, à la signalisation typographique, à l'insertion avant ou après la règle, etc.) ?

Un certain nombre de points pourraient ainsi être abordés pour une comparaison historique :

- la place de l'exemple par rapport à la règle
- la signalisation typographique
- l'exemple forgé ou cité
- les contre-exemples
- l'exemple traduit dans les grammaires en LE
- le nombre d'exemples
- l'exemple lexicographique
- l'exemple – illustration

- le corpus d'exemples
- l'exemple – échantillon
- l'exemple dans les tableaux ou inserts grammaticaux figurant dans les méthodes
- la dimension énonciative de l'exemple
- les représentations du français pour apprenants du français langue étrangère, à partir des exemples

Il serait également possible de pousser la réflexion au-delà des ouvrages, et de s'interroger ainsi sur le statut et les formes de l'exemple qui, dans les apprentissages sur corpus récemment constitués d'interactions authentiques monolingues, bilingues et multilingues (voir les références bibliographiques), ne prennent plus la phrase ou une composante de la phrase comme unité d'analyse. La SIHFLES articulerait alors la réflexion dans sa profondeur historique avec le renouvellement des problématiques contemporaines en matière d'exemplification.

Bibliographie indicative

- Beaudoin et al. (2014). Exemple-Exemplarité | Beispiel-Beispielhaftigkeit. Compte rendu du Séminaire des jeunes chercheurs du CIERA, Moulin d'Andé.
- Badir, S. (2011). Sémiotique de l'exemple. *MethIS*, vol. 4, 19-37.
- Baetens, J. (2011). L'exemple, un mal nécessaire ? *MethIS*, vol. 4, 135-148.
- Chevalier, J.-C. (1976). Le jeu des exemples dans la théorie grammaticale, étude historique. Dans Chevalier *et al.*, *Grammaires transformationnelle. Syntaxe et lexique*, Presses universitaires de Lille, 235-263.
- Delserieys, A. & Martin, P. (2016). L'incontournable usage du cas et de l'exemple dans l'enseignement universitaire. *Recherches en Éducation*, 27, 6-18.
- Dugua, C. & Skrovec, M. (2014). *Corpus ESLO*. <http://eslo.humanum.fr/index.php/pagecorpus/pagepresentationcorpus>.
- Durand, J. L., B. & Lyche, C. (2002). La phonologie du français contemporain : usages, variétés et structure. In C. Pusch & W. Raible (éd.), *Romanistische Korpuslinguistik - Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics – Corpora and Spoken Language*. Tübingen : Gunter Narr Verlag, 93-106. PDF (Durand/Laks/Lyche 2002). <http://www.projet-pfc.net>
- Fournier, J.-M. (dir.). (2007). L'exemple dans les traditions grammaticales. *Langages*, 166.
- Francis, W. N. & Kučera, H. (1964). Brown Corpus. <http://korpus.uib.no/icame/manuals/BROWN/INDEX.HTM>
- Huma-Num (2012). *Corpus ORTOLANG* <https://www.ortolang.fr/market/corpora>

Leininger-Frézal, C. (dir.) (2016). L'usage du cas et de l'exemple dans l'enseignement supérieur : pratiques, apprentissages et rapport aux savoirs. *Recherches en éducation*, 27.

Marcello-Nizia, Ch. & Petiot, G. (1977). Les exemples dans le discours grammatical. *Langages*, 45, 84-111.

Swiggers, P. (2007a). « L'analyse grammaticale et didactico-linguistique du français, du Moyen Âge au XIXe siècle. Jalons de l'histoire du français comme objet de description et d'enseignement ». In Peter Schmitter (éd.), *Sprachtheorien der Neuzeit III/2: Sprachbeschreibung und Unterricht, Teil 2*. Tübingen: Narr, 559-645.

Veziin, L. (1972). Rôle de l'exemple dans l'identification de concepts et l'acquisition des connaissances. *L'année psychologique*, vol. 72, n°2, 463-486.

Soumission des propositions d'intervention

Les interventions, dont la durée ne doit pas excéder 20 minutes, se feront en français. Les résumés, de 300 mots au maximum, accompagnés d'une notice biobibliographique de l'intervenant.e, seront envoyés à l'adresse sihfles2022@gmail.com avant le 1^{er} octobre 2021.

Les propositions seront évaluées à l'aveugle par des pairs.

Elles devront présenter la problématique de départ, la ou les hypothèses de recherche, la méthodologie, un cadre théorique de référence et quelques références bibliographiques indicatives. Les propositions qui reposent sur des recherches en cours seront aussi acceptées. Les interventions devront mettre les résultats des recherches dont elles rendent compte en relation avec le titre du congrès.

L'acceptation sera notifiée au 1^{er} décembre 2021.

Comité d'organisation

Fryni Kakoyianni-Doa (Université de Chypre)

Gérard Vigner (Université Sorbonne Nouvelle - Paris III)

Despina Provata (Université nationale et capodistrienne d'Athènes, Présidente de la SIHFLES)

Olivier Delhaye (Université Aristote de Thessalonique)

Monique Monville-Burston (Université Technologique de Chypre)

Dora Loizidou (Université de Chypre)

Comité scientifique

- Ana Clara Santos (Université d'Algarve)
- Danièle Flament-Boistrancourt (Université Paris-Nanterre)
- Danielle Omer (Centre de Recherche en Éducation de Nantes)
- Despina Provata (Université nationale et capodistrienne d'Athènes)
- Dora Loizidou (Université de Chypre)
- Fryni Kakoyianni-Doa (Université de Chypre)
- Gérard Vigner (Éducation nationale, France)
- Gilles Siouffi (Université Paris-Sorbonne, Paris IV)
- Gisèle Kahn (ENS de Lyon)
- Henri Besse (ENS de Lyon)
- Jan Goes (Université d'Artois)
- Javier Suso López (Université de Grenade)
- Karène Sanchez Summerer (Université de Leyde)
- Marc Debono (Université de Tours)
- Marcus Reinfried (Université d'Iéna)
- Marie-Christine Kok Escalle (Université d'Utrecht)
- Michel Berré (Université de Mons)
- Monique Monville-Burston (Université Technologique de Chypre)
- Nadia Minerva (Université de Catane)
- Olivier Delhaye (Université Aristote de Thessalonique)
- Pierre Swiggers (KU Leuven)
- Simon Coffey (King's College, Londres)
- Sophie Piron (Université du Québec à Montréal)
- Véronique Castellotti (Université de Tours)

Frais d'inscription :

| | |
|--------------------------------------|---------|
| Membres des institutions partenaires | 80,00 € |
| Autres spécialistes | 90,00 € |
| Doctorants | 20,00 € |